Bastia, u 3 di nuvembre di u 2026

CARTULARE DI STAMPA

Firma d'una cunvenzione di partenariatu trà a Cullettività di Corsica è u CNFPT

Marti u 3 di nuvembre di u 2026 à 3 ore di dopu meziornu
Palazzinu di a Culletività di Corsica - Sala 1209 - Bastia

Lauda Guidicelli-Sbraggia, Conseillère exécutive de Corse, et François Dalcoletto, Délégué régional du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), procèdent, le mardi 3 novembre 2026 à 15h au *Palazzinu di a Culletività di Corsica* à Bastia, à la signature d'une convention-cadre pluriannuelle de partenariat entre la Collectivité et le CNFPT.

Cette convention, conclue pour une durée de cinq ans, vise à renforcer la coopération entre les deux institutions en matière de formation professionnelle, de développement des compétences et d'accompagnement des transformations de l'administration.

Elle traduit la volonté de construire une coopération plus étroite, adaptée aux priorités de la Collectivité de Corse, aux besoins de ses services et aux spécificités du territoire insulaire.

Cullaburazione rinfurzata à u serviziu di l'azzione publica

Le partenariat entre la Collectivité de Corse et le CNFPT s'inscrit dans un contexte marqué par les transformations de l'action publique, les transitions écologique, numérique et sociale ainsi que par les perspectives d'évolution institutionnelle de la Corse.

Il doit permettre de dépasser une relation principalement centrée sur l'accès à l'offre de formation pour développer des actions communes directement liées aux besoins des agents, à l'évolution des métiers et aux projets structurants de la Collectivité.

La formation et le développement des compétences sont ainsi envisagés comme des leviers permettant de préparer l'administration aux évolutions à venir, de renforcer sa capacité d'action et d'accompagner la transformation des pratiques professionnelles.

Priurità adattate à i bisogni di a Corsica

La convention identifie plusieurs axes prioritaires de coopération :

- **Evoluzione istituziunale è trasfurmazione di l'azzione publica**

Le partenariat doit accompagner les perspectives d'évolution institutionnelle de la Corse en préparant les compétences nécessaires à l'adaptation de l'administration et à l'exercice de ses missions.

Il vise également à soutenir la modernisation des services, la conduite des projets structurants et l'évolution des pratiques professionnelles.

- **Accumpagnamentu di i quadri**

La convention prévoit de renforcer les compétences des encadrants et de développer une culture managériale commune.

Cette orientation doit notamment se traduire par le projet de Campus du Manager, destiné à accompagner les cadres de la Collectivité dans la conduite du changement, le pilotage des politiques publiques et les transformations de l'organisation.

- **Transizione ecologica e numerica**

Le partenariat doit permettre d'adapter les compétences des agents aux nouveaux enjeux environnementaux, aux évolutions technologiques et à la transformation des pratiques professionnelles.

- **Azzione suciale e cuesione territuriale**

Une attention particulière sera portée à la professionnalisation des métiers sociaux et à l'accompagnement des agents intervenant auprès des publics vulnérables, notamment dans les domaines du vieillissement, du handicap, de la précarité et de l'insertion.

- **Parcorsi prufessiunali**

La convention doit également permettre de renforcer les compétences métiers, d'anticiper leurs évolutions et de mieux accompagner les parcours professionnels des agents.

- **Lingua è cultura corsa**

Le développement de l'usage de la langue corse dans les pratiques professionnelles et le renforcement des parcours de formation linguistique constituent également l'un des axes du partenariat.

- **Innuvazione**

La convention prévoit enfin de renforcer la prévention des risques, la gestion des situations de crise et la continuité du service public, tout en encourageant l'évaluation des politiques publiques et les coopérations européennes et méditerranéennes.

Les actions de formation et d'accompagnement feront l'objet d'une programmation annuelle, élaborée conjointement par la Collectivité de Corse et le CNFPT à partir des besoins identifiés.

Un comité de suivi associant les deux institutions assurera le pilotage du partenariat, l'évaluation des actions engagées et l'ajustement régulier des priorités. Des indicateurs permettront notamment d'apprécier l'impact des actions sur le développement des compétences, l'évolution des pratiques professionnelles et la qualité du service rendu aux usagers.

Cette convention marque ainsi une nouvelle étape dans la coopération entre la Collectivité de Corse et le CNFPT, en plaçant la formation au service des priorités institutionnelles, de la modernisation de l'administration et des besoins du territoire.

Sbucinà di a ceremonia

3 ore : Accueil de la délégation du CNFPT
Accueil café.

3 ore 10 : Prises de parole des deux signataires
Intervention de François Dalcoletto, puis de Lauda Guidicelli-Sbraggia.

3 ore 20 : Signature officielle de la convention-
Signature et échange des parapheurs.

3 ore 25 : Photos officielles

3 ore e mezu : Temps d'échange autour du café.

3 ore 45 : Fin de la rencontre.

I participanti

Cullettività di Corsica

- Lauda Guidicelli-Sbraggia, Conseillère exécutive de Corse ;
- Isula Maria Mariotti, chargée de mission de la Conseillère exécutive ;
- Marie-Hélène Djivas, DGA RETAP, accompagnée de ses services.

CNFPT

- François Dalcoletto, Délégué régional du CNFPT, signataire ;
- Sophie Boyer de la Giroday, Directrice de la délégation Corse ;
- Charles Fancellu di Franco, Directeur adjoint en charge de la formation ;
- Emmanuelle Casalta, Responsable de l'antenne de Haute-Corse.

Da ritene :

Date	Mardi 3 novembre 2026
Heure	15h
Lieu	Palazzinu di a Culletività di Corsica - Sala 1209 - Bastia
Signataires	Lauda Guidicelli-Sbraggia / François Dalcoletto
Partenaires	Collectivité de Corse / CNFPT - Délégation Corse
Durée de la convention	5 ans
Objectif	Renforcer la formation, le développement des compétences et l'accompagnement des transformations de l'administration
Axes principaux	Évolution institutionnelle, management, transitions écologique et numérique, action sociale, parcours professionnels, langue et culture corses, innovation et résilience
Photo officielle	15h25, à l'issue de la signature